

Berne, 13.–16.2.2020

FISCHEN JAGEN SCHIESSEN

PÊCHE CHASSE TIR

PESCA CACCIA TIRO

CONDITIONS DE PARTICIPATION Pêche Chasse Tir 2020

Version juillet 2019

BERNEXPO SA
Mingerstrasse 6
Postfach
CH-3000 Bern 22

Tel. +41 (0)31 340 11 11
Fax +41 (0)31 340 11 10

<http://www.bernexpo.ch>, fjs@bernexpo.ch

1. Liste de contrôle

⇒	Envoi de l'inscription	mai 2019	à l'exposant
⇒	Début de la division de l'hal	la mi-septembre 2019	BERNEXPO SA
⇒	Envoi emplacement des stands Dossier pour les installations techniques	début octobre 2019	à l'exposant
⇒	Échéance et facturation de la location du stand, d'acompte pour les installations techniques et le parking	début novembre 2019	à l'exposant
⇒	Paiement de location	selon conditions de paiement	à BERNEXPO SA
⇒	Clôture des inscriptions pour les installations techniques	20 décembre 2019	à BERNEXPO SA
⇒	Envoi matériel publicitaire	la mi-novembre 2019	à l'exposant
⇒	Plan de montage des stands	la mi-janvier 2020	à l'exposant
⇒	Envoi des cartes d'exposants et parking	à partir de janvier 2020 (après réception du paiement)	à l'exposant
⇒	Montage	selon information montage	
⇒	Manifestation	13 au 16 février 2020	
⇒	Démontage	selon information démontage	
⇒	Facture finale	fin mars 2020	à l'exposant
⇒	Échéance de la facture finale	dans les 30 jours	à la BERNEXPO SA

2. Heures d'ouverture / Prix d'entrée (Sous réserve de modifications)

Heures d'ouverture de la manifestation :

Jeu-di-samedi	13 – 15 février 2020	09.00 à 18.00 heures
Dimanche	16 février 2020	09.00 à 17.00 heures

Pour les exposants : une heure avant ou une heure après les heures d'ouverture officielles de la manifestation.

3. Organisation

BERNEXPO SA
Mingerstrasse 6
Postfach
CH-3000 Bern 22

Tél. +41 (0)31 340 11 11
Fax +41 (0)31 340 11 10
E-Mail fjs@bernexpo.ch
Internet www.fjs.ch

4. Domaine d'application

Les conditions de participations sont valables pour tous les participants de la foire «Pêche Chasse Tir 2020» et complètent les conditions de participation générales de la BERNEXPO SA. Egalement à prendre en considération sont «les ordres d'exploitation» de la BERNEXPO SA et les «informations techniques par rapport aux halles».

5. But et caractère de l'exposition

L'exposition «PCT» vise à présenter un choix étendu de produits du domaine de la pêche, de la chasse, du tir et Outdoor qui sont fabriqués, représentés et vendus sur le plan national et international. En outre, plusieurs pavillons thématiques montreront la grande diversité de ces six domaines au niveau des activités et des devoirs.

Informations de base sur les activités et les devoirs des pêcheurs, des chasseurs et des tireurs : aspects sociaux. Les pêcheurs et les chasseurs en leur qualité de protecteurs des espèces et des paysages et de conservateurs de biotopes ; le tir en sa qualité de sport et de prestataire de services.

6. Les exposants acceptés

Les artisans, les entreprises privées et les personnes physiques dont l'activité entre dans le sujet de l'exposition peuvent devenir exposants.

L'admission des exposants est soumise à la décision de l'organisateur. Celui-ci n'est pas tenu de justifier sa décision.

7. Prescriptions

Il y a lieu de tenir compte des dispositions légales au sens large en matière de protection des espèces et de la nature.

Les dispositions de la législation sur les armes doivent être respectées en cas d'exposition d'armes.

8. Tarifs (Les prix indiqués s'entendent hors TVA)

Les services suivants sont ajoutés à la location d'un stand dans chaque cas :

- Liste des exposants
- Elimination d'ordures

8.1 Location dans les halles

(location uniquement, hors construction et installation technique)

Art.-Nr.	Article	prix		unité
100200	Location de stand, tarif de base, stand en ligne	CHF	141.00	m ²
100200	Location de stand, tarif de base, stand d'angle	CHF	154.00	m ²
100200	Location de stand, tarif de base, stand de tête	CHF	163.00	m ²
100200	Location de stand, tarif de base, stand îlot	CHF	176.00	m ²
100012	Location des stands avec un deuxième niveau où un niveau complémentaire	CHF	71.00	m ²

8.2 Stands compacts

Les stands compacts couvrent un stand sur une surface de 3x3 mètres. Sont compris dans le prix : parois en bois utilisés. Pour ces stands, des modifications de la taille du stand ou des souhaits de placement ne peuvent être pris en compte.

Art.-Nr.	Article	prix		unité
101100	Stand compact	CHF	1'450.00	forfait

8.3 Location en plein air

(Revêtement de la chaussée, sans aucun aménagement). Veuillez prendre note que dans la zone plein air la structure et les biens du stand doivent être protégés et fixer suffisamment contre les influences de vent. L'exposant se porte garant pour des éventuels endommagements.

Art.-Nr.	Article	prix		unité
100030	Location de stand en plein air	CHF	82.00	m ²

8.4 Location minimale

Pour la location de stand et surface du montant minimal sera facturé dans tous les cas, également si le prix est inférieur par rapport au m².

Art.-Nr.	Article	prix		unité
	Location minimale	CHF	1'000.00	forfait

8.5 Co-exposant-supplément

Co-exposant selon les conditions de participations générales valables.

Art.-Nr.	Article	prix		unité
100060	Co-exposant	CHF	650.00	forfait

8.6 Stand de nourriture

Pour tous les stands de nourriture une redevance sur le chiffre d'affaire de **17% est facturée**. Le paiement d'une avance d'au moins **CHF 2'000.- est obligatoire**.

No d'art.	Article	prix		unité
102010	Stand de nourriture, location minimale	CHF	2'000.00	forfait

8.7 Forfait d'exposants – All inclusive

Forfait d'exposant BUDGET

Art.-Nr.	Article	prix	unité
104104	Stand en ligne (1 front)	CHF 4'700.00	12 m ²
104104	m ² supplémentaire, stand en ligne	CHF 360.00	m ²
104104	Stand d'angle (2 fronts)	CHF 4'850.00	12 m ²
104104	m ² supplémentaire, stand d'angle	CHF 370.00	m ²
104104	Stand de tête (3 fronts)	CHF 4'950.00	12 m ²
104104	m ² supplémentaire, stand de tête	CHF 380.00	m ²

Forfait d'exposant COMFORT

Art.-Nr.	Article	prix	unité
104204	Stand en ligne (1 front)	CHF 5'650.00	12 m ²
104204	m ² supplémentaire, stand en ligne	CHF 435.00	m ²
104204	Stand d'angle (2 fronts)	CHF 5'800.00	12 m ²
104204	m ² supplémentaire, stand d'angle	CHF 450.00	m ²
104204	Stand de tête (3 fronts)	CHF 5'900.00	12 m ²
104204	m ² supplémentaire, stand de tête	CHF 460.00	m ²

Forfait d'exposant DELUXE

Art.-Nr.	Article	prix	unité
104304	Stand en ligne (1 front)	CHF 7'550.00	12 m ²
104304	m ² supplémentaire, stand en ligne	CHF 600.00	m ²
104304	Stand d'angle (2 fronts)	CHF 7'700.00	12 m ²
104304	m ² supplémentaire, stand d'angle	CHF 615.00	m ²
104304	Stand de tête (3 fronts)	CHF 7'800.00	12 m ²
104304	m ² supplémentaire, stand de tête	CHF 625.00	m ²

9. Désistement de l'inscription

Selon les conditions de participations générales valables. Si un co-exposant annule sa participation au salon, le supplément de co-exposant reste en tous les cas dû, de même que les frais supplémentaires.

Art.-Nr.	Article	prix	unité
100075	Taxe d'annulation	CHF 1'000.00	forfait

10. Billets d'entrée

10.1 Cartes d'invités

Tous les exposants peuvent individuellement commander des cartes d'invités nécessaires à l'aide de l'accès d'enregistrement catalogue. Toutes commandes supplémentaires doivent être faites par écrit. Des cartes d'invités sont à disposition pour les hôtes. **Le visiteur peut remettre la carte d'invité directement au contrôle d'entrée, il n'est pas nécessaire de l'échanger à la caisse.** Les cartes d'invités utilisées sont facturées à l'exposant après la foire. Si les cartes d'invités n'ont pas été utilisées un montant forfaitaire est facturé. L'exposant reçoit les cartes utilisées pour son contrôle. Réception et impression comme 10 cartes utilisées sont incluses dans le montant forfaitaire. C'est à votre décision, si vous commandez des cartes d'invité printer ou électronique.

Les prix des cartes d'invités vous trouvez sur notre site OSC (Online Service Catalogue), pour lequel vous recevrez un login.

10.2 Cartes d'exposant

Chaque exposant reçoit pour chaque tranche de 3m² place louée une carte d'exposant, toutefois jusqu'à 15 au maximum. D'autres cartes ne peuvent être remises que dans une mesure limitée contre paiement dans le bureau de l'exposition ou contre facture avant le début de la foire sur commande. Les cartes sont nécessaires que pendant l'exposition et donnent droit à un nombre illimité d'entrées à l'exposition.

Art.-Nr.	Article	prix		unité
150010	Cartes d'exposant supplémentaire	CHF	37.05	pce

11. Matériel publicitaire

Chaque exposant peut commander le nombre nécessaire d'articles publicitaires gratuits à l'aide du formulaire d'inscription publicitaire. Toutes commandes supplémentaires doivent être faites par écrit.

Art.-Nr.	Article	prix		unité
609000	Affiche pour vitrine A2 (42 x 60 cm)	gratuit		pce
609001	Emblèmes autocollants pour papier à lettres (feuille à 10 pce.)	gratuit		feuille
609002	Prospectus (A6/5)	gratuit		pce
609003	Cartes postales	gratuit		pce

12. Package communication

Liste des exposants

L'inscription de base dans la liste des exposants aux catalogue en ligne est **obligatoire**.

La liste électronique des exposants du salon est mise en ligne en automne de l'année précédente. Toutes les inscriptions parvenues aux organisateurs à cette date sont alors mises en ligne. Toutes les inscriptions qui parviennent aux organisateurs après cette date sont mises en ligne au fur et à mesure jusqu'au début du salon. Cette présence prend fin en automne 2021. Les demandes de compensation ou autres formulées à l'encontre de BERNEXPO AG ne peuvent être satisfaites si le participant n'exploite pas la période de deux ans prévus à cet effet. Les exposants ou Co-exposants peuvent actualiser toutes les données à tout moment durant cette période.

Le forfait communication basic de visit.fjs.ch comprend par ailleurs les prestations suivantes :

- Profil de l'entreprise avec des Coordonnées de l'entreprise
- la représentation en images et en textes de 5 produits de l'exposant
- la mise en lien vers le site Internet de l'entreprise

Art.-Nr.	Article	prix		unité
610001	Package de communication (obligatoire)	CHF	210.00	forfait

Registre des produits

Les cinq premières inscriptions dans le registre des produits sont gratuites pour autant qu'ils sont énumérés dans le registre des produits. Chaque inscription supplémentaire dans le registre des produits passe en compte.

Art.-Nr.	Article	prix		unité
606002	Supplément pour enregistre sur liste des produits (à partir de 6)	CHF	20.00	p. produit
606000	Liste de produits, nouvelle entrée	CHF	20.00	p. produit

Registre des marques

Les cinq premières inscriptions dans le registre des marques sont gratuites pour autant qu'ils sont énumérés dans le registre des marques. Chaque inscription supplémentaire dans le registre des produits passe en compte.

Art.-Nr.	Article	prix		unité
606006	Supplément pour enregistre sur liste des marques (à partir de 6)	CHF	20.00	p. marques
606005	Liste de marques, nouvelle entrée	CHF	20.00	p. marques

13. Enlèvement et recyclage des ordures

Les déchets doivent être jetés dans les poubelles mise à disposition. Le soir avant l'ouverture les déchets peuvent être mis dans la couloire. Il est interdit de nettoyer les bannières à couloir dans les lavabos des toilettes. Pour le recyclage de verres les containers sont également mis à disposition.

La participation aux frais d'enlèvement et de recyclage des ordures sera chargée à chaque participant par stand avec la facture finale comme suite :

(Nous nous réservons le droit d'augmenter ce montant dans le cas d'une quantité d'ordures extraordinaires.)

Art.-Nr.	Article	prix		unité
554026	Elimination d'ordures (jusqu'à une grandeur de stand de 25 m ²)	CHF	53.00	forfait
554026	Elimination d'ordures (stands d'une dimension de 26 à 50 m ²)	CHF	63.00	forfait
554026	Elimination d'ordures (stands d'une dimension de 51 à 100 m ²)	CHF	93.00	forfait
554026	Elimination d'ordures (stands d'une dimension de 101 à 300 m ²)	CHF	163.00	forfait
554026	Elimination d'ordures (à partir une grandeur de stand 301 m ²)	CHF	245.00	forfait

14. Location d'un réduit

Les exposants qui souhaitent stocker du matériel nécessaire à la manifestation pendant la durée de l'exposition peuvent louer un réduit (dans la limite des disponibilités). Le stockage de bouteille consignée est interdit.

Art.-Nr.	Article	prix		unité
105014	Location réduit (par jour)	CHF	36.00	m ²

15. Livraison de marchandises

Durant la foire : Quotidiennement une heure avant le début de la foire. Les véhicules de livraison doivent quitter le site ½ heure avant le début de la foire.

16. Dispositions finales

Les prix communiqués se comprennent (sauf contre-indication) sans TVA. Changement de prix sous réserve.

Obligeance fait la version allemande au temps de l'inscription.

Berne, mai 2019